



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

Direction départementale
des Territoires et de la Mer

La Rochelle, le 19 février 2014

Service Eau, Biodiversité et Développement Durable

Unité Milieux, Forêt et Biodiversité

Arrêté cadre départemental pour le remplissage des mares de tonne relatif à la gestion d'une sécheresse ou d'un risque de pénurie d'eau dans le département de Charente Maritime pour 2014

Rappel du contexte

Les arrêtés cadre dits sécheresse ont pour objectif de proposer des mesures de restriction des usages de l'eau en cas de sécheresse ou de pénurie d'eau. Ils jouent un rôle essentiel dans la prévention des atteintes au milieu naturel et dans la garantie de l'approvisionnement en eau des populations.

Cet arrêté cadre est applicable au département de Charente Maritime et ne concerne que les prélèvements d'eau dans le milieu naturel pour le remplissage des mares de tonne.

Principales dispositions

- Délimitation de zones d'alerte hydrogéologiquement et hydrographiquement cohérentes
- Indicateurs et seuils de restriction par zone d'alerte
- Mise en œuvre des éventuelles mesures de limitation et de coupure
- Modalités de levée des mesures de restriction